

Jean,

Merci pour ta réponse,

D'abord excuse-moi pour la forme, je me suis adressé au SNAM et il aurait été plus judicieux d'adresser ce courrier directement au Bureau du CFAM, mais je ne souhaitais pas mettre les nouveaux élus « sous pression », j'espère que vous ne l'avez pas mal pris. A partir de maintenant je m'adresserai au président, au secrétaire et au trésorier du CFAM.

Tu viens de m'apprendre la hauteur du déficit, ce qui n'est pas rien, mais comment comprendre sans élément, pas facile, peux tu me faire suivre le compte de résultat et le bilan du CFAM pour l'année écoulée ?

Cela va vous paraître direct et je ne sais pas si cela est possible, mais ne serait-il pas raisonnable de dissocier le CFAM du SNAM (tant pour le financier que le juridique) et pouvoir remettre les compteurs à zéro. Je suis certain que cette option ne vous a pas échappée et n'est pas tant dépourvue de bon sens.

Ma remarque est peut-être naïve, mais il me semble essentiel de préserver le CFAM pour plusieurs raisons :

Conserver au moins l'emploi de Thierry.

- 1- Conserver l'équipe de formateurs dont l'efficacité et le dévouement n'est plus à démontrer et qui a déjà travaillé pour mettre en oeuvre le troisième cycle.
- 2- Rétablir la crédibilité de la nouvelle équipe à la tête du CFAM aux yeux de tous (partenaires hébergeurs, formateurs et autres institutions) notamment la gestion du recyclage qui reste une part majeure des recettes du CFAM.

Si les institutions de notre environnement professionnel ne reçoivent pas rapidement un signal fort, ma crainte (et je ne suis peut être pas seul à la partager) est que le CFAM risquerait de perdre la gestion du recyclage.

Vous savez tout comme moi, qu'en ce monde rien n'est immuable et que le marché de la formation intéresse beaucoup de monde.

C'est en ce sens que je me suis permis de parler du CFAM aux membres du bureau du SNAM, « la maison mère », qui a dans son compte de résultat présenté à Grasse un résultat positif de 59 000 €. Ne serait il pas possible de reverser tout ou partie de cet argent pour remettre à flot le CFAM ?

Je ne voudrais pas paraître insistant, mais je dois faire mon recyclage au printemps (comme bon nombre de mes collègues) et j'aimerais m'inscrire rapidement pour organiser mon planning du premier semestre 2014.

Même si vous ne pouvez pas publier officiellement le calendrier (rapport aux hébergeurs) je suis convaincu que vous avez au moins calé des dates, ne serait-ce que pour assurer aux formateurs la pérennité de leur travail.

Je te saurais gré de m'en faire part en retour, afin que je puisse vous retourner mon chèque d'inscription.

Dans cette attente, reçois, cher collègue, mes meilleures salutations montagnardes.

Patrick SCHLATTER